



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD RIBERACOIS

SDE 24 : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DORDOGNE

Bilan de la concertation

Avec le soutien financier de



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Assistance à maîtrise d'ouvrage



1. OBJET DU DOCUMENT

La Communauté de communes du Périgord Ribéracois s'est engagée dans la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial. La procédure réglementaire d'élaboration est donc respectée. Ce rapport présente le programme d'action 2020/2025 de l'intercommunalité sur la base :

- **Du diagnostic territorial (livre 1)**
- **De l'évaluation des potentiels et de la stratégie (livre 2)**

2. LES ENJEUX DU PLAN D' ACTIONS 2020-2025

Le programme d'actions du PCAET est organisé autour de 6 axes principaux :

- Piloter et diffuser le plan climat ;
- Aménager durablement le territoire ;
- Le Périgord Ribéracois, une collectivité responsable ;
- Accélérer la transition énergétique deu territoire ;
- Se déplacer autrement ;
- Vers un territoire résilient.

40 actions seront mises en œuvre. Pour chacune d'elle, le porteur de l'opération, les partenaires financiers et techniques sont identifiés.

Certaines actions sont d'ores et déjà opérationnelles avec des objectifs et moyens clairement définis. Pour d'autres, les réflexions et concertations continueront dans les mois qui viennent : les projets inscrits consistent alors à formaliser des actions opérationnelles à venir. Ce travail se poursuit avec les intercommunalités engagées dans la démarche collective organisée par le SDE 24 pour tous les partenaires de périmètre départemental ou régional.

Le suivi annuel, puis l'évaluation à mi-parcours, serviront à réorienter certains objectifs. Ce programme d'action a en effet vocation à être amendé et renforcé au fil du suivi pour pouvoir s'adapter aux évolutions et intégrer les nouvelles opportunités d'action qui se présenteront.

3. L'ELABORATION CONCERTEE DU PLAN D' ACTION

Le programme d'action est le résultat d'une concertation entamée dès la finalisation du diagnostic avec les acteurs locaux, départementaux, régionaux ou nationaux. Elle a permis de recueillir la vision de chacun sur les thématiques Climat-Air-Energie et de co-construire avec eux le programme d'action autour de différentes actions partagées et portées par chacun.

Cette concertation a eu lieu à deux échelles :

- Une échelle « supra-EPCI », avec des événements dédiés aux partenaires intervenant sur l'ensemble des EPCI, à l'échelle départementale ou régionale. Elles ont été organisées par le SDE24.
- De façon plus importante à une échelle locale, celle de la Communauté de communes, visant les partenaires spécifiques à l'intercommunalité.

3.1. CONCERTATION DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Deux journées de concertation à l'échelle supra-EPCI se sont tenues depuis le début de la démarche, à l'initiative du SDE24.

Journée de la Transition Énergétique n°1

Une première journée réunissant les partenaires supra-EPCI a eu lieu le 13 décembre 2017 dans les locaux du SDE24 à Périgueux.

Cette journée visait à lancer la concertation avec la présentation du diagnostic à l'échelle départementale et l'organisation d'ateliers thématiques. Elle a permis de recueillir un état des lieux et la vision des partenaires sur les thématiques Climat-Air-Énergie en Dordogne, ainsi que de préciser le rôle et positionnement de chaque structure dans les filières. Les acteurs présents étaient GrDF, Enedis, la Chambre des métiers, la Chambre du Commerce et d'Industrie, mais aussi le Département, la Région, l'ADEME et la Direction Départementale des Territoires.



Figure 1 : Présentation du diagnostic en plénière lors de la Journée de la Transition Énergétique n°1
source : site internet du SDE24

Journée de la Transition Énergétique n°2

Le SDE24 a organisé une seconde Journée de la Transition Énergétique le 28 juin 2018. Cette seconde journée de concertation faisait suite aux deux précédents événements et avait pour but de réunir à nouveau l'ensemble des partenaires des PCAET ainsi que les élus et services des collectivités afin de définir les actions que pourraient porter les partenaires ou auxquelles ils pourraient participer.

Les échanges ont été organisés au sein d'ateliers thématiques et d'entretiens spécifiques avec certains partenaires. Étaient présents les acteurs de la rénovation énergétique (CAUE, SOLIHA, ADIL24, Grand Périgueux Habitat, Dordogne Habitat, Artéé), de la vulnérabilité au changement climatique (avec la Chambre d'agriculture, le CRPF, la FD CUMA, la CCI, la Chambre des métiers et de l'artisanat), les acteurs de l'énergie (SEM Périgord énergie, SDE24, ENEDIS, ENGIE, ENERCOOP).



Figure 2 : Échanges lors des ateliers et entretiens de la Journée de la Transition Énergétique n°2
 De gauche à droite et de haut en bas : Atelier « Rénovation Résidentiel » - Atelier « Adaptation au changement climatique et vulnérabilité » - Atelier « EnR électriques dont mobilité » - Entretien avec le Conseil Départemental

Source : site internet du SDE24

Réunion « Club-Climat » des collectivités

Ce club, animé par le SDE24, réunit les élus et les services des 10 EPCI engagés dans la démarche.

Le 27 mars 2018, la première réunion a eu lieu et a permis aux collectivités d'avoir :

- Un retour d'expérience d'un territoire ayant déjà réalisé un PCET : le Parc Naturel Régional des Grands Causses a présenté en visio-conférence son projet de PCET et sa révision en PCAET à travers la stratégie qu'il avait engagée et des exemples d'actions mises en place. Des conseils ont été prodigués aux collectivités de Dordogne quant au bon déroulement d'un projet de territoire tel que le PCAET.
- Un temps d'échanges sur les problématiques auxquelles chacune faisait face et les solutions mises en place localement pour répondre à ces problématiques.
- Des exemples d'actions qui pourraient figurer dans leur PCAET, choisies dans des retours d'expérience en matière de planification énergétique territoriale (PCET, TEPOS, etc).
- Les retours et avis de l'ADEME et de la DDT sur les points clés à prendre en compte pour la réussite des PCAET.

3.2. CONCERTATION LOCALE

Stratégie pour la Transition Énergétique et Écologique (TEE)

En amont du PCAET, la communauté de communes du Périgord Ribéracois a restitué une stratégie pour la transition énergétique et écologique. Cette stratégie a été élaborée dans le but d'engager une démarche prospective pour définir un scénario de transition énergétique (à l'horizon 2050), en cohérence avec les démarches existantes sur l'intercommunalité.

Pour établir cette stratégie, la CCPR a donc dû réaliser des temps de concertation. Ils ont été au nombre de trois :

- Un atelier participatif, le 6 juillet 2017, visant à définir les principaux enjeux territoriaux ;
- Un atelier participatif, le 14 décembre 2017, qui a eu pour but de réfléchir à un plan d'action ;
- Une assemblée, le 4 juin 2018, où la stratégie TEE a été restituée.

Comité de pilotage (COPIL)

Le comité de pilotage est composé de membres de l'intercommunalité (le Président de la Communauté de Communes, les élus intercommunaux référents au PCAET, la direction (DGS, Secrétaire générale, DST) et le responsable en charge du PCAET) et de partenaires (DREAL, ADEME, DDT, SDE24, Région Nouvelle Aquitaine et Département de la Dordogne).

Le comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises durant l'élaboration du PCAET :

- Le 20 décembre 2017, pour la présentation des premiers éléments de diagnostic ;
- Le 5 avril 2018, pour la présentation du diagnostic PCAET complet ;
- Le 25 juin 2019, pour la présentation du projet de plan d'action ;
- Le 19 décembre 2019, pour la validation du plan d'action.

Ateliers thématiques

Parallèlement à l'organisation de COPIL, la collectivité a souhaité mettre en œuvre des ateliers thématiques afin d'assurer une réelle concertation sur son territoire.

2 ateliers se sont tenus en mars 2018. Le premier des deux a été organisé en interne à la collectivité, tandis que le second était un atelier de concertation « élargi » des partenaires et acteurs du territoire. L'objectif était de connaître le point de vue de chaque acteur et leur niveau d'implication sur la question de la transition énergétique et écologique afin de co-construire le projet. Le partage des orientations stratégiques a permis de les affiner.

Les opérations des acteurs du territoire pouvant être intégrés dans le programme d'actions de l'intercommunalité ont été repérés. Certains projets ont par ailleurs émergé.

Atelier « Réunion de concertation interne » du 6 mars 2019

Lors de cet atelier, de nombreux représentant des services de la collectivité étaient présents. Ainsi, de nombreuses thématiques ont pu être abordées.

Des discussions ont mis en lien les mobilités, et notamment la pratique du vélo avec le développement d'un tourisme « doux » sur le territoire. Concernant les mobilités, un manque de prestataire a été identifié, seul Leclerc propose une location de voiture sur le territoire. La volonté de développer l'utilisation de véhicules électriques ou hybride a notamment été évoquée.

La question de l'implication des services de la collectivité dans les démarches de transition a permis de soulever des points importants. Les agents ont besoin d'être sensibilisés et formés, par exemple pour développer la pratique du tri, pour améliorer l'utilisation des produits d'entretiens ou encore pour modifier les pratiques d'achat de la collectivité (inclure au maximum les artisans locaux par exemple).

La problématique du tri au sein de la collectivité a ouvert le débat sur la gestion des déchets en général, et plus particulièrement sur le compostage et le gaspillage alimentaire.

L'agriculture et l'alimentation ont également fait partie intégrante des débats qui se sont déroulés. La collectivité souhaite par exemple développer le maraichage sur le territoire, et faciliter l'accès des produits locaux aux habitants.

Enfin, une volonté de rénovation des bâtiments communaux a été évoquée, et avec elle la problématique financière liée à la rénovation énergétique. La possibilité de développer l'autoconsommation en installant des panneaux solaires sur les toitures a aussi fait l'objet d'une intervention.

En conclusion, cet atelier a permis de faire émerger un certain nombre de propositions d'action, qui sont :

- Développer le cyclisme pour les déplacements touristiques ;
- Favoriser le compostage ;
- Proscrire les produits ménagers polluants dans les écoles ;
- Identifier les bâtiments énergivores ;
- Privilégier systématiquement, lors des remplacements de matériels, les moins polluants et les plus efficaces (exemple des LED) ;
- Favoriser le maraichage et le développement de la permaculture ;
- Faire de la CCPR une collectivité exemplaire sur les questions environnementales.

Catégorie d'acteurs	Acteurs présents
CCPR	Elus référents PCAET
	Direction
	Responsable en charge du PCAET
Partenaires/professionnels	Chambre consulaires - Associations -
	GRDF – Département-DDT- CDD Périgord Vert-ENEDIS-

Tableau 3 : Liste des structures présentes pour l'atelier

○ **Atelier de concertation « élargi » du 20 mars 2019**

Lors de cet atelier, des personnes venant de différents milieux étaient présentes. De nombreuses thématiques ont donc pu être abordées.

En premier lieu, des acteurs du monde agricole ont déploré le fait que la collectivité n'était pas au fait des innovations qui ont été mises en place sur leur territoire. Ils ont notamment proposé de se servir des traçabilités pour que la collectivité dispose d'une information en temps réel. Ils ont également soulevé le fait que le nombre d'exploitations était encore en diminution.

Une volonté de développement des circuits courts a été mentionnée, et notamment en lien avec l'agriculture.

La question des mobilités et des transports a aussi été discutée. Une des propositions pour limiter les déplacements est de favoriser les commerces de proximité et ambulants, cela permettrait également de créer du lien social. La rationalisation des points de collecte des ordures ménagères a été un autre point abordé.

La promotion de l'éco tourisme a été plébiscité, notamment car la collectivité dispose d'une richesse naturelle importante. Cette démarche a été encouragée pour ces potentielles externalités positives d'un point de vue environnemental et social.

Cette approche touristique a permis d'amener la question de la gestion forestière sur la collectivité, la problématique étant qu'elle est majoritairement privée, et que les propriétaires sont nombreux et ne résident pas forcément sur ou proche du territoire de la communauté de communes du Périgord Ribéracois.

En conclusion, cet atelier a permis de faire émerger un certain nombre de propositions d'action, qui sont :

- Développer les commerces ambulants ;
- Développer les commerces de proximité ;
- Proposer un service de transport à la demande ;
- Développer les circuits courts alimentaires ;
- Développer le maillage bocager sur le territoire ;
- Organiser une stratégie de gestion forestière sur le territoire de la CCPR ;
- Optimiser le système de collecte des OM ;
- Promouvoir l'écotourisme ;
- Organiser des événements pour que les producteurs locaux se rencontrent ;
- Travailler à la préservation des zones humides.

Catégorie d'acteurs	Acteurs présents
CCPR	Elus référents PCAET
	Direction

	Responsable en charge du PCAET
Collectivités territoriales / État	DDT
	Département
Partenaires/professionnels	Chambre d'agriculture
	Energies Citoyennes du Périgord
	CTPN
	BRGM
	ENEDIS
AMO	Albea

Tableau 4 : Liste des structures présentes pour l'atelier de concertation

4. LE PLAN D'ACTION 2020-2025

Cette concertation a permis d'établir un plan d'actions structuré en six grands axes :

- Piloter et diffuser le plan climat
- Aménager durablement le territoire
- Le Périgord Ribérais, une collectivité responsable
- Accélérer la transition énergétique du territoire
- Se déplacer autrement
- Vers un territoire résilient

18 objectifs sont définis au sein de ces 6 axes, eux-mêmes détaillés en 40 actions. Elles sont diverses allant de projets d'investissement au développement d'outils de communication. Le tableau ci-dessous les récapitule. Les pages suivantes en donne le détail.

Plan d'Action du PCAET		
1		Piloter et diffuser le plan climat
1		Animer et piloter le PCAET
	1	Piloter le PCAET
	2	Animer le PCAET
2		Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation
	3	Définir un plan de communication sur le PCAET
	4	Sensibiliser sur les thématiques du PCAET
2		Aménager durablement le territoire
3		Intégrer les enjeux énergie climat dans les documents d'urbanisme et les documents cadres
	5	Intégrer les enjeux énergie et climat dans les PLUi
	6	Revitaliser les centres bourgs
4		Favoriser un urbanisme et aménagement économe en énergie
	7	Œuvrer pour la réalisation de nouvelles constructions plus économes en énergie
	8	Appuyer les communes à la mise en œuvre d'un urbanisme / aménagement durables
	9	Coordonner et favoriser le déploiement d'actions collectives DD
3		Le Périgord Ribéracois, une collectivité responsable
5		Organiser une politique achat responsable
	10	Intégrer des critères sociétaux et environnementaux dans les marchés publics
6		Améliorer la gestion de l'énergie
	11	Rendre exemplaire la gestion énergétique du patrimoine (bâti et éclairage) des MO publiques
7		Améliorer la gestion des déchets de la collectivité
	12	Améliorer le tri et la valorisation des déchets en lien avec les organismes compétents
	13	Diminuer la quantité de déchets produits par la CCPR
8		Impliquer tous les élus de la collectivité
	14	Renforcer la connaissance de la collectivité sur les questions Climat/Air/Energie
4		Accélérer la transition énergétique du territoire
9		Développer la production locale d'énergie renouvelable
	15	Favoriser l'émergence d'une filière biogaz sur le Pays Ribéracois
	16	Faire émerger des projets citoyens ENR sur le territoire
	17	Mettre en avant la filière géothermie sur le territoire de la CCPR
	18	Soutenir l'émergence d'unités de production d'EnR non intégrées au bâti (hydroélectricité, éolien, géothermie)
	19	Encadrer l'émergence d'unités de production utilisant l'énergie solaire
10		Organiser la transition énergétique avec les partenaires
	20	Intégrer les objectifs de transition énergétique dans l'ensemble des politiques, actions et outils de financements de la CCPR
11		Accélérer la transition énergétique
	21	Accompagner les propriétaires privés pour la rénovation énergétique de leur logement
5		Se déplacer autrement

12	Limiter l'utilisation de la voiture individuelle
22	Promouvoir les pratiques de covoiturage
23	Encourager le report modal vers les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
13	Organiser les alternatives
24	Assurer un accès à la majorité des services à l'ensemble de la population
25	Concrétiser des plans de mobilité
14	Éviter des déplacements
26	Encourager les solutions alternatives numériques au travail
6	Vers un territoire résilient
15	Développer une agriculture et une alimentation durable
27	Accompagner la transition des pratiques agricoles
28	Développer les circuits courts alimentaires
29	Limiter les émissions de GES et l'impact de l'agriculture sur l'environnement
30	Favoriser l'implantation des jeunes agriculteurs travaillant en permaculture
31	Outiller les agriculteurs pour une mise en pratique opérationnelle des solutions d'adaptation / atténuation au CC dans leurs métiers
16	Anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau
32	Adapter le territoire aux modifications des régimes de précipitation dues au changement climatique
33	Assurer la continuité écologique des cours d'eau
34	Maintenir un bon état quantitatif des masses et des nappes d'eau
35	Maintenir un bon état qualitatif des masses et des nappes d'eau
17	Préserver la santé des habitants
36	Anticiper les impacts du changement climatique sur la population vieillissante
37	Réduire l'impact négatifs des espèces invasives et du caractère allergisant des plantes
18	Préserver la biodiversité et les milieux naturels
38	Organiser la protection de la biodiversité
39	Lutter contre les espèces invasives
40	Construire une stratégie de valorisation et de préservation durable de la forêt

Chaque action est décrite dans une fiche. Ci-dessous est présentée la grille de lecture de la fiche.

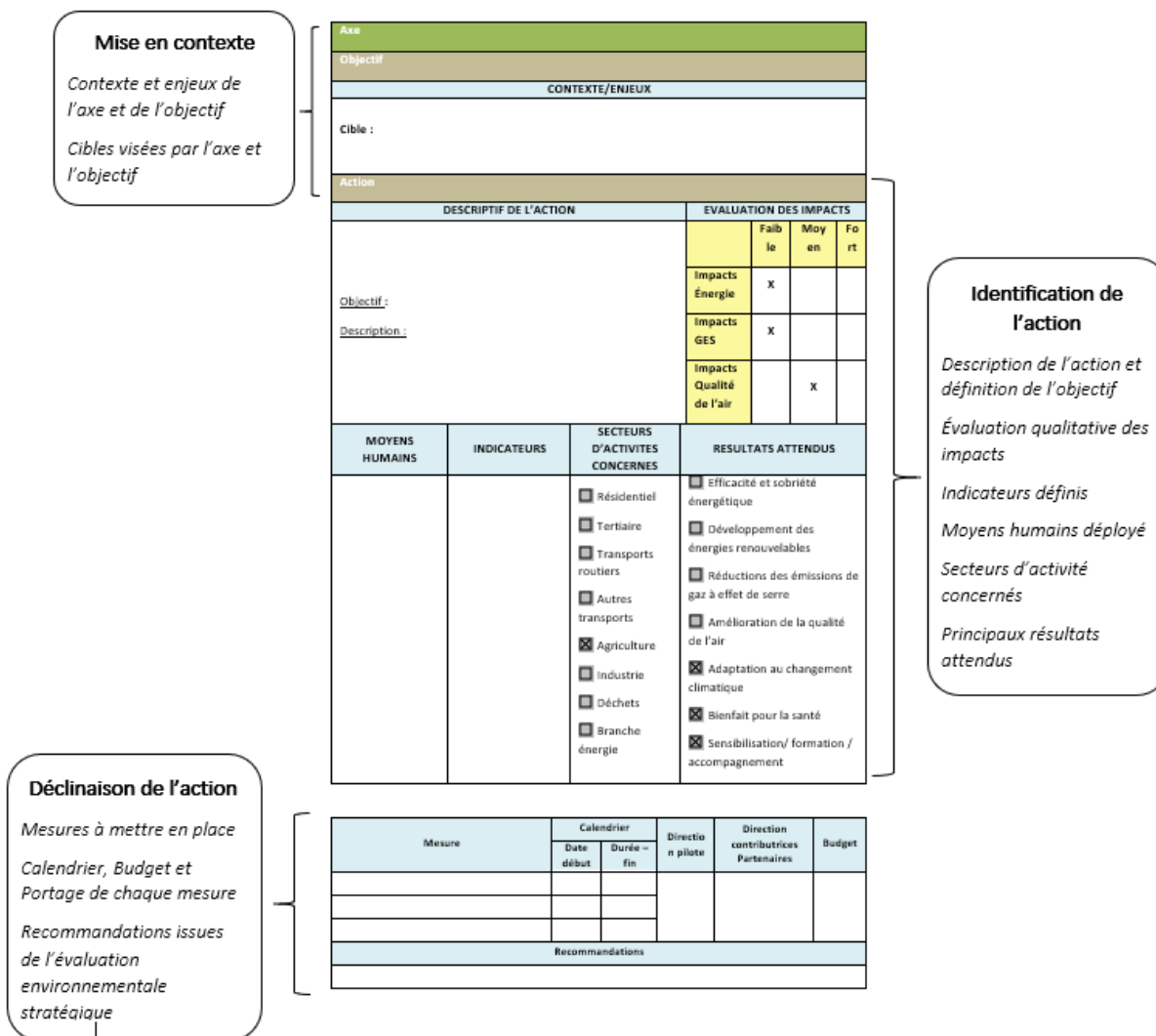


Figure 3 : Grille de lecture des fiches action

5. COMMUNICATION PUBLIQUE



Plan Climat Air Energie Territorial

Communauté de Communes
du Périgord Ribéracois

Rapport pédagogique / Mars 2020





DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PÉDAGOGIQUE

Le mot des élus

Depuis sa création, la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois a adopté une stratégie volontariste de développement territorial durable et de transition énergétique.

En 2015, un diagnostic énergétique de territoire est engagé, donnant une indication des secteurs qui consomment le plus d'énergie et des secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre sur notre territoire.

En 2016, lauréate de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, la Communauté de Communes lance des actions en faveur des économies d'énergie, des circuits courts alimentaires et porte des animations territoriales.

En 2017 la Communauté de Communes s'engage de façon volontaire dans un Plan Climat Air Énergie Territorial afin de formaliser et de fixer sa stratégie

de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique. Il constitue une feuille de route riche et variée pour la période 2020- 2026. Il ne s'agit pas d'une ambition démesurée mais le fruit d'un travail concerté et partagé sur des actions collectives contribuant à réduire à notre échelle les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, et à trouver modestement des solutions adaptées aux effets du changement climatique.

La crise sanitaire que nous traversons me conforte dans l'idée qu'avec du bon sens, personnel et collectif, nous avons un rôle à jouer dans la transition énergétique du Périgord Ribéracois. En étant tous acteurs, individuellement et collectivement, de ce premier PCAET, nous pouvons jeter les bases d'un développement plus durable et plus ancré sur nos propres ressources territoriales : agriculture, tourisme, artisanat, jeunesse, culture...

Didier BAZINET, Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Le PCAET de la communauté de communes du Périgord Ribéracois s'impose comme un projet territorial de développement durable.

Il s'appuie sur l'existant avec un diagnostic, objectif préalable à la reconnaissance de la CCPR en "territoire à énergie positive pour la croissance verte", reconnaissance qui a permis de mener, depuis 2015, des actions sur le potentiel local dans la production d'énergies renouvelables, la réduction des consommations énergétiques, l'adaptation de l'agriculture locale aux changements climatiques, l'étude d'un schéma cyclable et d'une voie verte le long de la Dronne, sur les circuits courts alimentaires, etc.

Tous les domaines de notre vie quotidienne sont abordés dans ce PCAET. Sa mise en œuvre est l'affaire de nous tous, individuellement et collectivement.

Alain TRICOIRE, Vice-Président chargé du développement durable

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PEDAGOGIQUE

Présentation du contexte Climat Air Energie



Une démarche collective



L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), qui rassemble aujourd'hui 8 intercommunalités du département. **Chacun de ces 8 territoires dispose de son propre Plan Climat axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.**

C'est quoi un Plan Climat ?

Un projet à l'échelle du territoire pour s'engager et s'organiser contre le dérèglement climatique.

La loi confie aux intercommunalités l'élaboration de Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Un Plan Climat est un projet de développement durable porté localement au travers d'un programme d'actions concrètes établi sur 6 ans, visant à :

- 🌀 Réduire la consommation d'énergie
- 🌀 Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- 🌀 Augmenter la part des énergies renouvelables
- 🌀 Préserver la qualité de l'air

La réussite de ces actions en faveur du climat repose sur la mobilisation de tous les acteurs (publics, habitants, entreprises...).

En plus de son ambition de préserver l'environnement, le Plan Climat présente à terme de multiples bénéfices pour les habitants et le territoire :

- 🌀 **Réduction des charges d'énergie et amélioration du confort** : gain de pouvoir d'achat, rénovation de l'habitat...
- 🌀 **Bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, prévention des risques de canicule...
- 🌀 **Amélioration de la qualité de vie** : Végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité...
- 🌀 **Renforcement de l'économie locale et de l'emploi** : anticipation des impacts sur l'agriculture, valorisation des ressources locales, création d'emploi dans des filières d'avenir...

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PEDAGOGIQUE

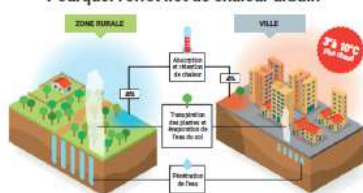
Le dérèglement climatique sur le territoire



- 1 Une population vieillissante et isolée, vulnérable aux fortes chaleurs.
- 2 Des phénomènes de ruissellement et d'inondation de plus en plus importants.
- 3 De nombreuses zones naturelles présentes sur le territoire, sensibles au changement climatique
- 4 Vulnérabilité du territoire et surtout du secteur agricole aux épisodes de sécheresse

Phénomène d'îlot de chaleur dans les zones artificialisées (Ribérac et Tocane)

Pourquoi l'effet îlot de chaleur urbain



Le changement climatique expose le territoire à des contraintes thermiques et hydriques plus importantes

Les records observés entre 1950 et 2005



Les records possibles à partir de 2050



Des pics à 55°C dans l'Est et le Nord

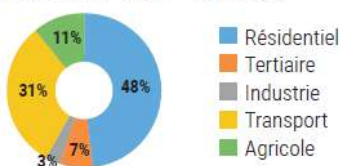
ENJEUX

- ☁️ Se préparer aux changements climatiques à venir
- ☁️ Réduire la vulnérabilité du territoire au risque d'inondation
- 🌡️ S'adapter à l'augmentation des températures et au phénomène d'îlot de chaleur

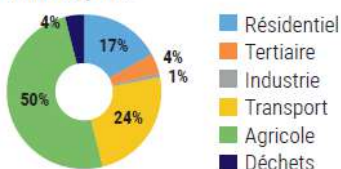
DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PÉDAGOGIQUE

Consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre

Consommation énergétique par secteur en 2015 en GWh / Total = 451 GWh



Emissions de GES en kteq CO₂ Total = 150kteq CO₂



Consommation d'énergie par type d'énergie



2371€ Facture énergétique annuelle par habitant



ENJEUX



Réduire la dépendance du territoire aux produits pétroliers



Réduire les GES du secteur agricole et adapter les pratiques au changement climatique



Réduire la consommation énergétique du secteur résidentiel

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PÉDAGOGIQUE

Biodiversité et espaces naturels

Natura 2000



ZNIEFF



SRCE



ENJEUX



Limitier la prolifération des espèces invasives : moustiques tigres, ambrosie, frelon asiatique



Limitier le déclin des abeilles



Protéger les zones naturelles



3000 ruches mortes en mai 2018 en Dordogne.

©12/2018/0002



Prolifération du moustique tigre, porteur de maladie vectorielle.

©12/2018/0002/0003



L'ambrosie, une plante dangereuse pour la santé.

©12/2018/0002/0004

Novembre 2018



Par Hervé Chassain
 Publié le 29/11/2018
 Mis à jour à 0h15



Dordogne : « On n'a jamais vu autant de frelons asiatiques ! »

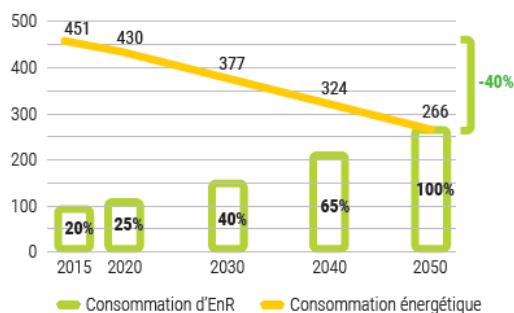


1500 frelons asiatiques attrapés par un apiculteur en Dordogne en 1 mois.

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PEDAGOGIQUE

Notre Stratégie

Les objectifs de réduction des consommations énergétiques et d'augmentation de la production d'énergies renouvelables



Objectif 2050

Produire 100% de l'énergie dont le territoire à besoin et diminuer de 40% notre consommation d'énergie

Les grands axes stratégiques du territoire

- Axe 1** Mise en place du plan climat
- Axe 2** Un aménagement durable du territoire
- Axe 3** Le Périgord Ribéracois une collectivité responsable
- Axe 4** Une transition énergétique réussie et un territoire neutre en carbone
- Axe 5** Vers une mobilité durable
- Axe 6** Vers un territoire résilient

Notre stratégie s'articule autour de deux thématiques

- 1 Atténuation au changement climatique** par la réduction de notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.
- 2 Adaptation au changement climatique** par l'amélioration de la résilience de notre territoire afin que nous soyons prêts à faire face aux chocs à venir.

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PEDAGOGIQUE

Nos actions

Aménagement Urbanisme

ENJEUX
Concilier aménagement du territoire et préservation de l'environnement

EXEMPLE D'ACTIONS

- ✔ Revitaliser les centres bourg par l'amélioration de la qualité et la végétalisation de l'espace public
- ✔ Limiter l'artificialisation des sols en réhabilitant les logements vacants

Mobilité

ENJEUX
Limiter la dépendance des habitants du territoire à la voiture

EXEMPLE D'ACTIONS

- ✔ Favoriser et sécuriser la pratique du vélo
- ✔ Développer les commerces ambulants et de proximité
- ✔ Proposer un service de transport à la demande

Communication sensibilisation

ENJEUX
Faire connaître les problématiques environnementales et énergétiques locales

EXEMPLE D'ACTIONS

- ✔ Intervention dans les écoles pour sensibiliser les enfants sur les thématiques environnementales
- ✔ Utiliser la semaine du développement durable comme pilier de la stratégie de communication

Résilience territoriale

ENJEUX
Préparer le territoire aux chocs à venir (climatiques, économiques, etc.)

EXEMPLE D'ACTIONS

- ✔ Accompagner la transition des pratiques agricoles
- ✔ Développer les circuits courts alimentaires Favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs travaillant en permaculture
- ✔ Adapter le territoire aux modifications des régimes de précipitation due au changement climatique
- ✔ Lutter contre les espèces invasives (frelon asiatique, mouche du brou, ambrosie, moustique tigre)

Transition énergétique

ENJEUX
Tendre vers l'indépendance énergétique territoriale par la baisse de la consommation et l'augmentation de la production locale


EXEMPLE D'ACTIONS

- ✔ Accompagner les particuliers à la rénovation énergétique
- ✔ Favoriser l'émergence d'une filière biogaz sur le territoire
- ✔ Faire émerger des projets d'énergie renouvelable sur le territoire

DIAGNOSTIC PCAET CCPR / RAPPORT PEDAGOGIQUE

Exemple d'actions

Extrait d'une des plaquettes de mise en valeur des producteurs locaux en vente directe



Réalisation d'un foyer d'hébergement à énergie positive

Le Moulin de la Dronne à Montagnier

Conférence sur la rénovation thermique des murs en pierre

Ecole de Verteillac : le changement climatique, intervention dans le cadre d'Acclimaterra - Semaine Européenne du développement durable 2019

Mobilité douce : axe de développement éco-touristique

La mobilité durable : l'un des axes prioritaires du PCAET

Les outils de communication de la CC : kakemonos, bulletin intercommunal, site internet, réseaux sociaux....

Extrait des publications sur les outils de communication de la CCPR

Communauté de Communes du Périgord Ribérocis
21 mars 2019

Atelier Plan Climat Air Energie Territorial
Mercredi à la salle des fêtes d'Allemans, le Service Développement durable de la CC a organisé des ateliers de propositions d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial. L'occasion de favoriser les échanges, mais aussi de partager connaissances et expériences entre différents acteurs (institutionnels notamment ...) sur des actions de mise en œuvre de la transition énergétique.

L'agriculture et la forêt restent au cœur des débats sur la question du changement climatique mais d'autres thèmes ont été abordés : mobilité en milieu rural, biodiversité, zones humides ...

Le Pays Ribérocis a déjà travaillé le sujet dans le cadre du TEPCV et le PCAET formalisera toutes ces actions dans une programmation sur 6 ans.



Communauté de Communes du Périgord Ribérocis
10 avril 2018

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) entre dans une phase active

Jeudi 5 avril, a eu lieu la présentation aux élus des communautés de communes du Pays Ribérocis et du Pays de St Aulaye du diagnostic Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) que nos deux territoires élaborent en commun.

Ce PCAET est une réelle opportunité pour :

- Engager le territoire durablement dans la transition écologique et énergétique
- Réduire la facture énergétique des collectivités et du territoire
- Développer les emplois (rénovation des bâtiments, énergies renouvelables, transports)
- Améliorer la qualité de vie des habitants

Après la phase diagnostic, la phase opérationnelle est en cours d'élaboration. Plus d'infos à suivre en fonction de l'avancement des travaux.



PLAN D'ACTION CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET) 2020

Le travail effectué dans le cadre de l'élaboration du plan Climat Air Energie a permis d'identifier les risques liés au changement climatique et les transformations à opérer. Le risque climatique résulte du croisement entre l'aléa climatique (augmentation des températures, inondations, multiplication des événements extrêmes, etc.), de l'exposition des populations et de la vulnérabilité du territoire.

Aussi, l'adaptation du territoire aux effets délétères du changement climatique constitue une clé essentielle de la résilience sur les territoires. L'action de la CCPR se déclinera en quatre points :

- Accompagnement de l'agriculture dans la transition agro écologique (au regard des ressources en eau, de la qualité des sols, des circuits courts alimentaires).

- Protection des populations.

- Préservation de la biodiversité et des milieux naturels.

- Lutte contre les espèces invasives... On sait d'ores et déjà que sur le territoire comme sur tout le département, risques naturels, santé, biodiversité, et agriculture ont une vulnérabilité forte au changement climatique.

Le Plan Climat Air Energie de la communauté de communes est un projet de développement qui vise à lutter contre le changement climatique à travers deux principaux objectifs :

- L'atténuation, afin de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les émissions de polluants atmosphériques.

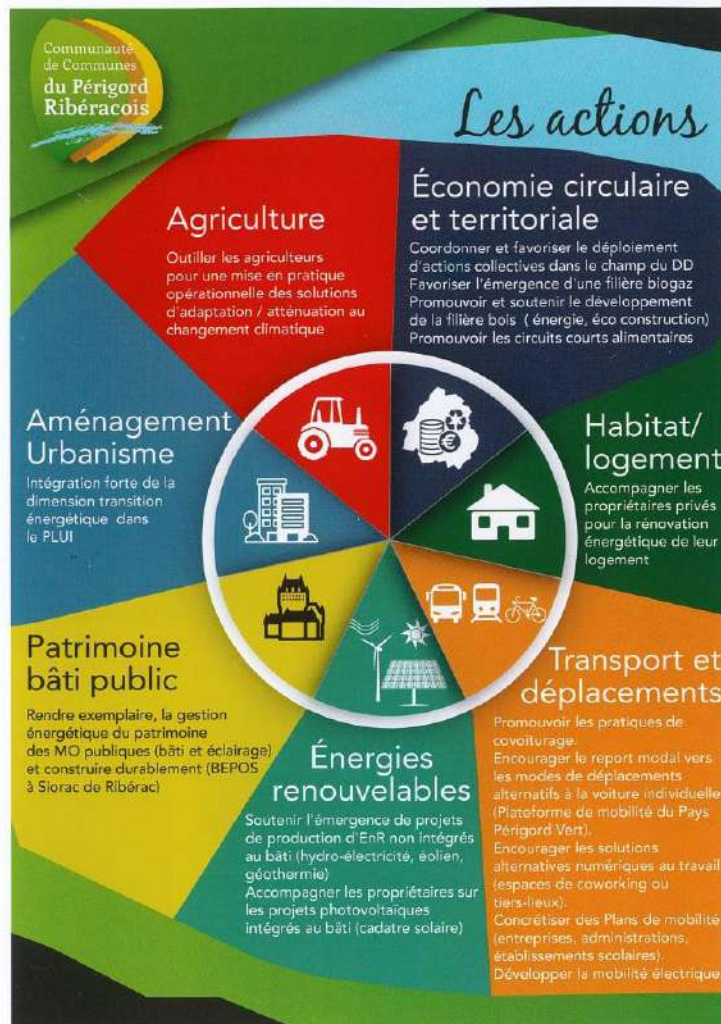
- L'adaptation, pour réduire la vulnérabilité du territoire (sensibilité/fragilité du territoire aux modifications de son environnement).

Le PCAET s'est construit sur la base du diagnostic Climat Air Energie de notre territoire dont les actions TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) sont menées depuis 2015. Les élus communautaires ont validé les 6 axes et les 18 objectifs du PCAET dont le plan d'action sera approuvé sous peu.

En 2020, la communauté de communes s'engage dans des actions concrètes sur lesquelles nous reviendrons.

Pour plus d'information concernant le PCAET, contacter le Pôle Développement Territorial :

v.raynaud@ccpr24.fr Tél. 05.53.91.38.45



AVERTISSEMENT ! ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF !

Le démarchage agressif de sociétés qui se présentent comme des organismes officiels et proposent des offres d'isolation à un euro est en forte augmentation : propositions abusives ou mal étudiées (isolation, pose de chaudière...), avec des crédits à la consommation ou des installations inappropriées. Avant de signer tout devis, n'hésitez pas à demander l'avis gratuit de notre service administratif qui saura vous conseiller et vous guider dans le choix du dossier le plus avantageux et le plus sûr pour vous.

Pour plus d'informations, contacter : n.arnouilh@ccpr24.fr - Tél : 06 43 86 71 36

Pays Ribéracois

Semaine du DÉVELOPPEMENT DURABLE

du 3 au 9 juin 2019

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois organise un programme d'animation tout public sur les thématiques du changement climatique, de l'agro écologie, de l'alimentation, de la biodiversité, des énergies renouvelables et du confort thermique

TOUT PUBLIC

Conférence ACCLIMA TERRA

Changement climatique et
plan climat air énergie territorial (PCAET)

Lundi 3 juin 18h30 -
La Meyfrénie à VERTEILLAC



Daniel Compagnon
(Sciences Po) et
Benoît Sautour
(Université de Bordeaux
– EPOC)
du Comité Scientifique
Régional sur le
changement climatique
"ACCLIMA TERRA"
interviendront à
Verteillac le lundi 3 juin

Un moment de
convivialité clôturera la
conférence



Pôle Développement Territorial
INFOS au 05.53.91.38.45

Conférence publique dans le cadre de la semaine du développement durable 2019
« Changement climatique et PCAET » 3 juin 2019



Réunion de validation du Plan d'action par le Comité de pilotage 25 juin 2019



Concertation en interne (ensemble des services de la CCPR)